



Commune de CUVAT  
Mairie  
1, place de l'Eglise  
74350 CUVAT

# PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE CUVAT

## Séance du 08 janvier 2024

Le 08 janvier 2024 à 20 heures, les Membres du Conseil Municipal de CUVAT, se sont réunis au lieu ordinaire des séances, la Salle Polyvalente, sur convocation en date du 27 décembre 2023, effectuée en application de l'article L.2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, sous la présidence de Madame Julie MONTCOUQUIOL, Maire.

<b>Conseillers élus en fonction</b>	<b>15</b>
-------------------------------------	-----------

<b>Présents à l'ouverture de séance</b>	<b>11</b>
---	-----------

- ↳ **La Maire** : Julie MONTCOUQUIOL
- ↳ **Les Adjointes au Maire** : Jacques JAMES, Sandrine REBELLE, Jacques COESNON
- ↳ **Les Conseillers Municipaux** : Didier TERRIER, Jessica DA COSTA, Henri MASSON, François RIGNOT, Martine LACROIX, Benoît CHAMOT, Jacqueline SIMONOTTI

<b>Absents excusés avec procuration</b>	<b>04</b>
---	-----------

- ↳ Nadia DERRIEN-MOLLIER donne procuration à Jacques COESNON
- ↳ Philippe CLERJON donne procuration à Henri MASSON
- ↳ Emilie LAVOREL donne procuration à Martine LACROIX
- ↳ Claire DÉPIGNY-SOUVRAS donne procuration à Benoît CHAMOT

<b>Absents excusés</b>	<b>00</b>
------------------------	-----------

<b>Absents</b>	<b>00</b>
----------------	-----------

**Quorum** : 08 (majorité des Conseillers Municipaux en exercice).  
(n'entre pas dans le calcul du quorum le Conseiller Municipal empêché qui donne procuration pour voter en son nom)  
Le quorum est atteint avec 11 présents au moment de l'ouverture de la séance.

### **Ordre du jour :**

- Désignation du Secrétaire de séance
- Adoption du procès-verbal de la réunion du 04 décembre 2023
- Délibérations :
  - \* n° 2024/01/01 : Affaires Générales – Règlement intérieur du Conseil Municipal – Avenant n° 4
  - \* n° 2024/01/02 : Affaires Générales – Elaboration du Plan Communal de Sauvegarde (PCS)
  - \* n° 2024/01/03 : Finances – Contribution communale au financement des investissements relatifs à la création d'une infrastructure de charge pour véhicules électriques et hybrides rechargeables (IRVE) – Approbation du plan de financement
  - \* n° 2024/01/04 : Finances – Tarifs de location de la Salle Polyvalente et du matériel
- Commissions Communales
- Informations diverses
- Questions diverses

**Secrétaire de séance** : Jessica DA COSTA

Madame la Maire souhaite une bonne année à tous les élus et aux cuvetines et cuvetins.

<b>ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 04 DÉCEMBRE 2023</b>
---

Monsieur Henri MASSON indique qu'il a été fait mention, lors du dernier Conseil Municipal, d'un notaire mais non d'un avocat sur le dossier du lotissement du Marais.

Il souhaite savoir :

- pourquoi la Commune a sollicité un avocat ? ;
- si une discussion a eu lieu avec les membres de l'AFUL (Association Foncière Urbaine Libre) du Marais, d'une part, et si Monsieur Éric LAVOREL, qu'il indique être le Président de l'AFUL, a été informé.

Madame la Maire rappelle qu'elle a bien mentionné la consultation d'un notaire afin de connaître les éléments liés à l'AFUL et celle d'un avocat pour un conseil sur une lettre reçue de l'avocat de l'ASL (Association Syndicale Libre) du Marais. L'avocat, sollicité par la Commune, intervient à titre gracieux.

Pour rappel, une discussion a bien eu lieu, au sujet de l'escalier, lors de la création de l'ASL le 29 mars 2023. Les membres de cette dernière étaient présents, ainsi que le notaire en charge du dossier, le géomètre, maître d'œuvre de l'opération, et Monsieur Éric LAVOREL, membre de l'AFUL.

Madame la Maire indique que la Commune n'a aucun élément permettant de savoir qui est le Président de l'AFUL et qu'elle a transmis à Monsieur Éric LAVOREL une copie de la lettre de l'avocat en l'invitant à prendre contact avec la Mairie. À ce jour, aucune réponse n'a été reçue.

En parallèle, le notaire, en charge du dossier, a également été consulté et n'a pas d'élément permettant d'indiquer qui est le Président de l'AFUL.

Madame la Maire invite Monsieur MASSON à lui communiquer tout élément sur le sujet. Celui-ci indique ne pas en avoir.

Suite à ces échanges, le Conseil Municipal adopte, à la majorité, le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 04 décembre 2023.

## DÉLIBÉRATIONS

*Madame la Maire demande au Conseil Municipal l'autorisation d'adjoindre une délibération supplémentaire à l'ordre du jour. Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité cet ajout.*

**N° 2024/01/01** : Affaires Générales – Règlement intérieur du Conseil Municipal – Avenant n° 4

*Messieurs François RIGNOT et Henri MASSON souhaitent garder l'espace d'une page pour leur expression.*

*Madame la Maire modifie le projet de délibération en ce sens.*

*Monsieur François RIGNOT demande à avoir une page d'expression sur le site internet de la Commune.*

*Madame la Maire prend note de cette demande et se renseignera auprès de l'Association des Maires de Haute-Savoie afin d'apporter une réponse.*

**N° 2024/01/02** : Affaires Générales – Élaboration du Plan Communal de Sauvegarde (PCS)

**N° 2024/01/03** : Finances – Contribution communale au financement des investissements relatifs à la création d'une infrastructure de charge pour véhicules électriques et hybrides rechargeables (IRVE) – Approbation du plan de financement

*Monsieur François RIGNOT demande s'il s'agit d'un coût annuel.*

*Madame la Maire indique qu'il s'agit de la participation de la Commune pour la mise en place de la borne et qu'il n'y aura pas d'autres frais.*

**N° 2024/01/04** : Finances – Tarifs de location de la Salle Polyvalente et du matériel

**N° 2024/01/05** : Affaires Générales – Approbation de l'avenant n° 1 à la convention pour le déneigement de la cour de l'École à passer avec la Communauté de Communes du Pays de CRUSEILLES

**1°/ Commission « Communication »**

*Présenté par Monsieur Jacques JAMES*

La Commission s'est réunie le 08 décembre 2023 et a traité du contenu du bulletin municipal.

À la suite d'une consultation de trois sociétés, le bulletin 2024 est en impression.

Concernant la présentation du budget, les libellés et descriptifs ont été validés par l'Inspectrice Divisionnaire des Finances Publiques d'ANNEMASSE, Conseillère aux décideurs locaux.

*La prochaine réunion aura lieu le 19 janvier 2024 à 10 heures.*

**2°/ Commission « Développement Durable, Mobilités et Sécurité Routière »**

*Présenté par Madame Claire DÉPIGNY-SOUVRAS*

La Commission s'est réunie le 15 décembre 2023 et a examiné les points suivants :

**2.1. Etude Sécurité Routière**

- \* Les propositions de gestion des flux de la Route de Proméry et du Chef-lieu sont à l'étude. La Commission s'oriente vers une piste cyclable double sens et une circulation routière à sens unique sur la route de Proméry. Une rencontre avec l'agence Ecomobilité [Cabinet en charge de la mise en œuvre du Schéma Directeur Cyclable de la Communauté de Communes du Pays de CRUSEILLES (CCPC)] est à venir.
- \* Des photos de l'état de la route, lors des intempéries, ont été transmises au Cabinet pour bien prendre en compte la gestion des eaux pluviales.

Une réunion a eu lieu avec le Cabinet d'Etudes, la CCPC et Energie et Services de SEYSSEL le 21 décembre 2023.

**2.2. Questions diverses**

\* Aménagement de sécurité routière (coussins berlinois)

La commission propose :

- deux seront installés le long du Presbytère ;
- deux seront installés en face du bâtiment périscolaire.

\* Eclairage public Route des Caves (le long du groupe scolaire)

La proposition d'Energie et Services de SEYSSEL est validée.

\* Fédération de Chasse 74

La proposition d'installation d'un panneau d'informations a été validée.

\* Énergies Renouvelables (EnR)

Une présentation des attentes de la Loi d'accélération des énergies renouvelables a eu lieu.

*La prochaine réunion aura lieu le 19 janvier 2024 à 14h30.*

**3°/ Commission « Finances »**

La Commission ne s'est pas réunie.

*La date de la prochaine réunion n'a pas été arrêtée.*

**4°/ Commission « Scolarité, Jeunesse, Solidarité Intergénérationnelle »**

La Commission ne s'est pas réunie.

Au niveau des services périscolaires, les effectifs ont été stabilisés.

*La date de la prochaine réunion n'a pas été arrêtée.*

**5°/ Commission « Urbanisme, Travaux et Gestion du Patrimoine »**

*Présenté par Monsieur Jacques JAMES*

La Commission s'est réunie le 13 décembre 2023 et a traité les points suivants :

**5.1. Urbanisme**

Le détail des dossiers d'urbanisme est à retrouver dans la rubrique « Informations Diverses »

**5.2. Travaux**

Une intervention est en attente de la part du transporteur des engins forestiers ayant occasionné des ornières et la destruction d'un regard Route des Caves.

**5.3. Gestion du Patrimoine**

**5.3.1. Bâtiments communaux**

\* Projet de réhabilitation et d'extension de la Mairie

La prochaine réunion avec le Cabinet d'Architecte est prévue le 16 janvier 2024 à 9 heures en Mairie. Tous les membres de la Commission sont invités.

**5.3.2. Gestion des adresses**

Une prévision des dénominations de voies à changer ou à créer est en cours de finalisation.

Pour les dénominations, ont été utilisés :

- les noms des lotissements ;
- les références locales liées, notamment grâce aux ouvrages de Monsieur Claude RIGNOT.

#### 5.4. Informations

##### Éclairage Route des Caves

Suite aux différentes demandes, notamment de parents d'élèves, une rencontre a eu lieu avec Energie et Services de SEYSSEL afin d'étudier les différentes possibilités.

Il est envisagé l'installation de quatre luminaires à LED de 4,50 m de hauteur, de part et d'autre des chênes. Un devis devrait rapidement parvenir en Mairie.

*La prochaine réunion aura lieu le 09 janvier 2024 à 14h30.*

#### 6°/ **Commission « Vie Associative, Sportive et Culturelle »**

*Présenté par Monsieur Jacques COESNON*

La Commission s'est réunie le 18 décembre 2023 et a étudié les points suivants :

##### 6.1. Remplacement des rideaux de la Salle Polyvalente

Les premières offres commerciales sont arrivées.

Après examen de celles-ci, des précisions sont à demander aux fournisseurs afin d'avoir des éléments de comparaison.

##### 6.2. Food-truck

Le nouveau commerçant, proposant une cuisine japonaise (YAKUMI), exercera son activité le lundi soir.

Début le 08 janvier 2024 à 17h30.

##### 6.3. Activités sportives

Le formulaire-questionnaire sur les éventuelles activités sportives complémentaires à proposer sur la Commune a été finalisé. Il sera inséré dans le bulletin municipal 2024 pour un retour avant le 05 février 2024.

*La prochaine réunion aura lieu le 12 février 2024 à 10 heures.*

## INFORMATIONS DIVERSES

Les informations sont présentées par Madame Julie MONTCOUQUIOL ou les élus concernés.

#### 1°/ **Communauté de Communes du Pays de CRUSEILLES (CCPC)**

Conseil Communautaire du 12 décembre 2023

Les délibérations suivantes ont notamment été prises :

- \* Transfert de la compétence « police de la publicité » au Président de la Communauté de Communes
- \* Convention de coordination et de financement du dispositif Haute-Savoie Rénovation Énergétique (deux permanences par mois pour un accompagnement des ménages et copropriétés)
- \* Convention de prestation de service pour le traitement et l'élimination des boues avec le Syndicat Intercommunal du Lac d'Annecy (SILA)

*La prochaine réunion du Conseil Communautaire aura lieu le 23 janvier 2024.*

#### 2°/ **Travaux Groupe Scolaire/Périscolaire**

Un courrier, daté du 14 décembre 2023, informant de la prise en charge des dégâts d'infiltration d'eau dans le bâtiment périscolaire par l'assurance dommage-ouvrages a été reçu par la Communauté de Communes du Pays de CRUSEILLES. L'évaluation des dégâts se fera en début d'année pour transmission à l'assurance.

En parallèle, la maîtrise d'œuvre travaille, avec l'entreprise concernée, sur une solution pour stopper l'infiltration.

#### 3°/ **Urbanisme**

##### 3.1. Dossiers déposés

###### Déclarations Préalables

- \* Dossier IOOS Anne pour construction d'une piscine (11 m x 3,50) parcelle cadastrée section A n° 1501 – 211, chemin de Chantemerle
- \* Dossier ALET Christian pour remplacement des volets et menuiseries parcelle cadastrée section A n° 2235 – 482, route de Cluchina
- \* Dossier LEFAIX Christian pour extension de 9 m<sup>2</sup> (agrandissement de la salle de bain) parcelle cadastrée section A n° 2648 – 1245, route de Ferrières

##### 3.2. Dossiers clôturés

###### 3.2.1. Permis de Construire

- \* Dossier RAVE Johan/SUAU Leslie pour construction d'une maison individuelle avec garage accolé et d'une piscine parcelles cadastrées section A n° 4048-4093 – Route de Ferrières  
→ *avis favorable*

### 3.2.2. Déclarations Préalables

- \* Dossier COULIN James pour construction d'un abri de jardin en ossature bois parcelle cadastrée section A n° 3266 – 201, route de Tettachenaz  
→ *avis favorable*
- \* Dossier BONIONI Pierre, représentant la SCI PIVER, pour construction d'une clôture parcelle cadastrée section A n° 2127 – 265, chemin des Crêts des Crêts  
→ *avis favorable*
- \* Dossier LAVOREL Roger pour remplacement de la porte du garage par une baie vitrée et création d'une pièce parcelle cadastrée section A n° 2662 – 39, chemin des Crêts des Crêts  
→ *avis favorable*
- \* Dossier GRASSET Marie pour fermeture d'un espace déjà couvert entre le garage et la maison parcelle cadastrée section A n° 3769 – 490, route de Ferrières (Lotissement « Lacuma »)  
→ *avis favorable*

### 3.3. Déclaration Attestant l'Achèvement et la Conformité des Travaux (DAACT)

Un dossier est en attente de rendez-vous avec le propriétaire pour la visite.

## 4°/ Vie de la Commune

La population communale au 1<sup>er</sup> janvier 2021, en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2024, s'élève à 1.645 habitants.

## 5°/ Finances

### 5.1. Dotation Spéciale Instituteurs

Le montant attribué à la Commune s'élève à la somme de 2.808 euros.

### 5.2. Compensation Financière Genevoise

Le montant des « Fonds Genevois » s'élève à la somme de 324.255 euros.

## 6°/ Elections Européennes

Elles auront lieu le dimanche 09 juin 2024.

Madame la Maire demande aux Elus de bloquer la date dans leurs agendas.

## 7°/ Etude géophysique

L'Institut des Sciences de la Terre (ISTERRE), Laboratoire du CNRS (Centre National de Recherche Scientifique) de l'Université de Savoie et de l'Université de GRENOBLE, conduit une étude géophysique sur le bassin annécien afin de comprendre l'impact des circulations hydrologiques sur la sismicité de la Faille du Vuache.

Il est prévu l'installation, sur la Commune, de deux capteurs pour une période d'un mois (29 janvier/29 février 2024). Ces derniers, de 12 cm de diamètre et de 28 cm de hauteur, sont enterrés au ras du sol.

## QUESTIONS DIVERSES

1°/ Monsieur François RIGNOT demande si des travaux sont prévus sur le Chemin des Trébilles dont l'utilisation est devenue difficile à vélo.

Madame la Maire indique qu'une visite aura lieu.

2°/ Monsieur François RIGNOT :

- veut savoir où en sont les travaux de réseaux secs et humides pour l'installation des agriculteurs (maraîchers) au Chef-lieu et quel en est le coût ;

- demande si les agriculteurs payent un bail ;

- demande si un raccordement à l'assainissement collectif va être réalisé.

Madame la Maire indique :

- que l'eau potable a été implantée mais pas l'électricité. La Commune est toujours en attente de devis. Un bilan financier sera communiqué dès que possible ;

- que les agriculteurs payent tous un bail et que le montant est conforme aux barèmes des fermages en vigueur ;

- qu'aucune demande de raccordement à l'assainissement collectif n'a été faite de la part des agriculteurs.

3°/ Monsieur François RIGNOT demande quand seront réalisés les travaux de réhabilitation du terrain multisports, initialement prévus pendant les vacances de Toussaint.

Monsieur Jacques COESNON indique que le fournisseur a pris du retard et que l'installation devrait être réalisée pendant les vacances de février (lorsque le terrain multisports n'est pas utilisé par l'Ecole).

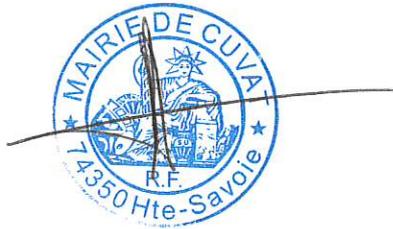
4°/ Monsieur François RIGNOT demande où en sont les travaux de l'abribus des Lavorel.  
Madame la Maire indique que les services de la CCPC en charge de ces travaux connaissent des difficultés de personnel qui génèrent des retards. La relance a été faite le mois dernier pour les deux abribus (Lavorel et Chef-lieu).

Madame la Maire rappelle que les administrés sont les bienvenus en Mairie s'ils ont des questions. Ils peuvent également prendre rendez-vous pour les permanences d'élus qui ont lieu chaque dernier samedi du mois.

**La prochaine séance du Conseil Municipal aura lieu  
le lundi 05 février 2024 à 20 heures**

Séance levée à 21h45

**LA MAIRE**  
**Julie MONTCOUQUIOL**



**LA SECRÉTAIRE**  
**Jessica DA COSTA**